

CONSEIL D'ADMINISTRATION du 09/07/2021

S'agissant d'une reconvoocation (le CA aurait dû se tenir le 1/7/21, mais seuls 15 membres – sur 16 exigés - étaient présents), aucun quorum n'est requis pour ce CA tenu en visioconférence. La séance est ouverte à 10h10, 7 membres étant présents.

Secrétaire : L Fournet

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

POINT 1 : bilan de fin d'année

Stages 4èmes :

134 élèves ont trouvé un stage sur 186, dans des conditions difficiles (covid, fin d'année, communication tardive), c'est positif.

Pas de mesures contre les élèves qui n'ont pas trouvé, on avisera l'an prochain.

Rapport au format A4 à rendre pour le mardi 6 juillet

BREVET : excellente participation des élèves, tout c'est bien déroulé, les notes (sans entrer dans les détails) sont positives.

Remerciements à Mme SOUDAN et à son équipe pour l'organisation du DNB ET de la correction des copies (plus de 5000 copies)

Cours à inscriptions : de 15 à 25 élèves par jour, différentes activités mises en place, de 9h à 12h et de 13h à 15h.

Ecole ouverte : du mercredi 7 juillet au mercredi 13 juillet, différentes activités, plus de 35 candidatures pour 24 places.. à noter que nous sommes un des rares établissements à ouvrir en école ouverte, merci à M LECOURTOIS et aux professeurs qui encadrent.

Affectations 3èmes : 15 élèves non affectés

Sur ces 15 :

7 sont des cas particuliers (absentéistes, en décrochage complet.)

3 cherchent des apprentissages

2 vont redoubler

Et on surveille la situation de 3 élèves (sont en LS bien placés)

Rappel : la bourse des lycées est à demander en LIGNE.

EFFECTIFS :

6èmes 172 élèves+13 SEGPA 7 DIV (24.5) + 1 SEGPA 22 CHAM 19 BASKET 14 BI ALLEMAND

5èmes 144 élèves+23 SEGPA 6 DIV (24) +2 SEGPA 19 CHAM 12 BASKET 22 LAT+GREC 20 EUROS

4èmes 168 élèves+27 SEGPA 7 DIV (24) +2 SEGPA 18 CHAM 19 EUROS

3èmes 160élèves+28 SEGPA 7 DIV (22.8) +2 SEGPA 12 CHAM

UPE2A : 31 élèves ULIS : 14 élèves

POINT 2 : information aux membres sur TRM

Seulement 3 BMP attendus, tout le monde est nommé sauf les 2 professeurs stagiaires.

POINT 3 : adoption du compte-rendu du CA du 11/03/21

Approuvé à l'unanimité. (7 présents, 7 pour, acte 43)

POINT 4 : contrats et conventions

Parmi les documents préparatoires envoyés aux membres du CA figuraient notamment les projets de contrats et conventions soumis au vote :

- Contrat PSE-ELIS : le conseil d'administration autorise la passation avec la société PSE (Pro Service Environnement) d'un contrat pluriannuel de dératisation/désinsectisation de nos cuisines.

Approuvé à l'unanimité. (7 présents, 7 pour, acte 44)

- Avenant contrat Avenir Bureautique : le conseil d'administration autorise la passation d'un avenant au contrat de maintenance de nos copieurs : le tarif d'une copie noire passe de 0.004 à 0.0042 € HT.

Approuvé à l'unanimité. (7 présents, 7 pour, acte 47)

- Convention mairie Erasmus : le conseil d'administration autorise la passation d'une convention avec la mairie de Vienne, coordonnatrice du Consortium comprenant le conservatoire de la ville de Vienne et le collège Ponsard, à fins de soumettre à l'agence Erasmus un projet commun « Music & Dance for Europe », puis d'administrer les fonds perçus au titre de la subvention Erasmus si le projet KA121-SCH-087E65BA est effectivement retenu et financé.

Question : quelles subventions (montants) attendons-nous ?

Réponse : l'agence Erasmus n'a pas encore validé le dossier, il n'est pas possible de répondre à cette question à l'heure actuelle.

Approuvé à l'unanimité. (7 présents, 7 pour, acte 48)

- Convention avec VCA : Suite à la mise en place de conteneurs enterrés et à la suppression des bacs rue Schneider, le conseil d'administration autorise la passation d'une convention avec la communauté d'agglomération pour l'enlèvement des déchets non ménagers et la collecte des cartons des professionnels.

Approuvé à l'unanimité. (7 présents, 7 pour, acte 49)

POINT 5 : déspecialisation de crédits

Le conseil d'administration, comme l'y invite le courrier Rectorat DIVET 2021-33 du 10.06.21, donne son accord pour déspecialiser 4097.24 € de reliquats de crédits dotation globalisée/manuels scolaires (programme 141) afin de couvrir les frais de droits de reproduction CFC (2362.64 €) et achat de carnets de correspondance (1734.60 €).

Approuvé à l'unanimité. (7 présents, 7 pour, acte 46)

POINT 6 : DBM

Le conseil d'administration affecte les 10 € de dotation globalisée 2021 à l'achat de manuels scolaires et vote la DBM correspondante

Approuvé à l'unanimité. (7 présents, 7 pour, acte 57)

POINT 7 : Perte et dégradation manuels et livres de bibliothèque

Le conseil d'administration adopte les tarifs suivants : en cas de perte d'un manuel ou d'un livre prêté par le CDI, le montant facturé sera celui du remplacement à neuf ; en cas de dégradation d'un manuel ou d'un livre, il sera facturé un montant forfaitaire de 5€. Toutefois, si le manuel ou le livre est trop dégradé pour être remis en circulation, le montant facturé sera celui du remplacement à neuf.

Question : ne pourrait-on pas coller l'avertissement relatif à l'état des manuels à l'intérieur de ceux-ci, avec la fiche de prêt, pour que les parents aient connaissance également de cet avertissement donné aux élèves par la documentaliste lors de la distribution en début d'année ?

Réponse : c'est impossible pour cette rentrée. L'information pourra toutefois être communiquée via le site et Pronote.

Question : certains articles du site sont plus ou moins lus, comme signalé par le compteur ; serait-il possible d'envisager un système de notification des nouveaux articles par courriel ?

Réponse : oui, cela peut être envisagé, à condition que les parents s'abonnent à la liste de diffusion.

Approuvé à l'unanimité. (7 présents, 7 pour, acte 45)

POINT 8 : vente de 2 véhicules désaffectés

Le conseil d'administration autorise l'aliénation de notre véhicule de fonction Ford Transit, acquis en 2000 pour une valeur de 11 357.45 €, n° d'inventaire AJ00001V, suite à l'arrêté de désaffectation 38-2021-05-19-00010 émis par la DASEN le 19/05/21.

Approuvé à l'unanimité. (7 présents, 7 pour, acte 50)

Le conseil d'administration adopte le tarif de vente de notre véhicule de fonction Ford Transit. S'agissant d'un véhicule de 1997 non côté, il est décidé de retenir une valeur vénale de 1000 €.

Approuvé à l'unanimité. (7 présents, 7 pour, acte 51)

Le conseil d'administration autorise l'aliénation de notre véhicule de fonction CITROEN C35, acquis en 2000 pour une valeur de 762.25 €, n° d'inventaire AJ00002V, suite à l'arrêté de désaffectation 38-2021-05-19-00010 émis par la DASEN le 19/05/21. Le véhicule, ne roulant plus, ne possède ni contrôle technique ni valeur vénale, et sera cédé pour destruction sans contrepartie financière à un professionnel qui en assurera l'enlèvement gratuitement.

Approuvé à l'unanimité. (7 présents, 7 pour, acte 55)

POINT 9 : QUESTIONS DIVERSES

- Désaffectation bétonnière :

Le conseil d'administration autorise la désaffectation d'une bétonnière de l'atelier maçonnerie SEGPA, dont le collège est propriétaire mais n'a plus l'utilité. Il autorise l'aliénation à titre onéreux si cette demande de désaffectation est acceptée par la DASEN ; nous estimons la valeur vénale de cette bétonnière à 600 €.

Approuvé à l'unanimité. (7 présents, 7 pour, acte 53)

- Tarif vente bétonnière :

Le conseil d'administration décide que la bétonnière SEGPA, proposée à la désaffectation, sera vendue au prix de 600 € si celle-ci est validée par IA DASEN.

Approuvé à l'unanimité. (7 présents, 7 pour, acte 52)

- Sorties inventaire / misse au rebut :

Le conseil d'administration autorise la désaffectation pour mise au rebut de divers biens totalement amortis et désormais hors d'usage.

Approuvé à l'unanimité. (7 présents, 7 pour, acte 54)

- Mise au pilon vieux livres :

Le CA approuve la mise au pilon des livres obsolètes listés par la documentaliste.

Approuvé à l'unanimité. (7 présents, 7 pour, acte 56)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00